



Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Présents

Président : M. Jean BERTHY

Membre : MM. Michel GAUVIN - Maurice BOISNOIR -

Excusé : M. François THISSERANT du Comité Directeur

PV du 19 octobre 2021

Ville de Bruyeres le Châtel :

Stade Soubeyrand NNI911150301

En réponse au courriel du club des Trois Vallées du jeudi 14 octobre 2021, la commune de Bruyeres le Chatel, étant le propriétaire du terrain, est chargée d'effectuer les travaux ou de choisir une entreprise extérieure agréée.

Une fois les travaux terminés, la CDTIS du DEF se déplacera pour homologation.

Ville de Saint Michel sur Orge

Stade René Fayel NNI915700201

Manque les tests in-situ pour que le dossier soit complet et classement en T 5 (actuellement classement provisoire en T7)

Ville de Crosne :

Stade Henri Hurt NNI911910101 et 911910102

Deux membres de la CDTIS du DEF se présenteront sur les installations susnommées le 09 novembre à 10h30. Merci de mettre le terrain en configuration de match et le libre accès aux vestiaires. De fournir le plan de l'aire de jeu à l'échelle 1/200ème, le plan de situation et le plan des vestiaires côté, l'AOP, le PV de CDS, l'attestation de capacité pour plus 300 places assises.

Prochaine réunion mardi 26 octobre 2021 à 15h